

**SALISBURY, F. Richard, *A Homeland for the Cree. Regional Development in James Bay 1971-1981*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. 172 p. 10,95 \$**

Pierre Trudel

Volume 41, numéro 3, hiver 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304603ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304603ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Trudel, P. (1988). Compte rendu de [SALISBURY, F. Richard, *A Homeland for the Cree. Regional Development in James Bay 1971-1981*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. 172 p. 10,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(3), 447–449. <https://doi.org/10.7202/304603ar>

SALISBURY, F. Richard, *A Homeland for the Cree. Regional Development in James Bay 1971-1981*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. 172 p. 10,95\$

Une véritable révolution tranquille a transformé la société crie depuis l'annonce en 1971 du projet de développement hydro-électrique de la Baie James. Richard Salisbury nous explique très bien cette transformation sociale. Il s'agit d'un ouvrage accessible, bien écrit et bien structuré. L'histoire récente des autochtones de cette région du Québec nous est présentée par un anthropologue social, professeur à l'Université McGill. Il s'agit avant tout d'histoire

sociale, écrite par un spécialiste de l'analyse du rapport entre développement économique et population autochtone.

Le livre est divisé en trois parties: 1 - The Cree in 1971; 2 - The Cree in 1981; 3 - A Cree Homeland. L'objectif principal de l'auteur consiste à nous démontrer l'émergence d'une entité socio-économique crie dans le nord du Québec. Il s'agit d'un phénomène social complexe dont l'analyse fait appel à plusieurs variables interagissantes, telles l'économique, le politique, l'identité culturelle, le rapport hiérarchique entre les peuples, la construction de barrages hydro-électriques, etc. C'est ici que se situe l'apport théorique le plus important du livre de Richard Salisbury, soit l'analyse du phénomène d'émergence d'une «regional society» (p. 136). Un parallèle intéressant peut être établi avec le nationalisme.

Toujours au niveau de l'approche théorique, l'auteur évite certains pièges dans lesquels tombent souvent les historiens «blancs» lorsqu'ils écrivent l'histoire des «indiens»: «I have characterized the «periphery-metropolitan» interpretation, and that of «assimilation by a dominant culture», as ethnocentric, based as they are on looking at what has happened from the viewpoint of a southern Canadian, rather than that of the Cree themselves.» (p. 7) Chiffres et faits à l'appui, M. Salisbury démontre que les Cris ne sont devenus ni un «réservoir de main-d'oeuvre» propre à une économie capitaliste, ni des «acculturés». Au contraire, grâce aux structures administratives mises en place par la «Convention de la Baie James et du Nord québécois» signée en 1975, ces derniers forment aujourd'hui une société distincte dont la culture se serait parfaitement adaptée à la modernité. Selon l'auteur, la crise engendrée par le développement hydro-électrique et, par la suite, la régionalisation administrative, auraient accentué la conscience chez les Cris d'une identité culturelle commune. Fait significatif, à l'image de l'utilisation du terme «québécois» avant la Révolution tranquille, les autochtones du territoire de la Baie James se désignaient rarement par le terme «Cris» en 1971, contrairement à aujourd'hui (p. 7).

Au coeur de la démonstration de l'auteur se trouve une comparaison entre la situation sociale des Cris en 1971 et celle de 1981. Ici, le lecteur s'initie à l'histoire moderne des Cris du Québec. L'auteur analyse la transformation de divers secteurs de la société autochtone, soit les activités de subsistance, l'emploi, l'administration des services gouvernementaux, l'éducation et le rapport avec les gouvernements. En 1971, les Cris ne formaient pas vraiment une société distincte. Ils étaient isolés dans des «bandes» dont l'administration relevait surtout des fonctionnaires des Affaires indiennes et de la loi sur les Indiens. Environ trente Cris sur une population de six mille personnes occupaient un emploi impliquant des rapports inter-villages. Aujourd'hui, une bureaucratie importante s'est développée parallèlement à la croissance des services publics offerts aux Cris. Le «Cree Regional Authority» est responsable de ces services. Fait exceptionnel, plus de 100 Cris forment majoritairement cette bureaucratie et 300 d'entre eux doivent vivre à Val d'Or où se situe le centre administratif. La moitié des employés de ce centre ne sont pas des Cris tandis que la proportion de non-Cris baisse à 25% dans les villages. De plus, cent autochtones occupent des postes de hauts-fonctionnaires au sein de ces structures administratives (p. 75). Par ailleurs, le lecteur apprend que 41% des Cris sont impliqués dans des activités de subsistance. Ces chasseurs-cueilleurs

ont un revenu minimum garanti et rapportent 50% de la viande consommée par les Cris (1 800 000 livres de viande par année, p. 77).

Selon M. Salisbury, les Cris auraient presque atteint la «société juste» que proposaient voici quelque temps certains politiciens, car le revenu moyen des familles crie et le niveau d'emploi sont comparables à ceux de la société canadienne en général (p. 93, 98). Principalement, ces changements sociaux ont été rendus possibles par le développement d'une économie de service, par la consolidation des activités de subsistance, ainsi que par un niveau de scolarisation plus élevé. Richard Salisbury propose une solution keynésienne aux problèmes de développement économique des autochtones au Canada en accroissant les services publics dont l'administration est centralisée dans leurs régions, ce qui aurait un effet multiplicateur sur l'économie locale.

*A Homeland for the Cree* constitue donc une excellente contribution à l'histoire du Québec nordique moderne, tout en démystifiant grandement la question autochtone. Mais, à mon avis, cette histoire demeure incomplète. Autant l'auteur démontre son habileté à analyser le changement social ainsi qu'à éviter certains pièges ethnocentriques, autant il évacue trop rapidement la question du nouveau partage des pouvoirs politiques entre cette «société distincte» et les États canadien et québécois. Les autochtones auraient obtenu: «a degree of control over their own destiny after a previous history of relative powerlessness.» (p. ix) Or, il est évident que le niveau de pouvoir politique accordé aux Cris en 1975, ainsi que le type de structure administrative dans lequel ils se retrouvent aujourd'hui, découlent, bien sûr, des revendications des Cris — l'auteur insiste particulièrement sur cette question — mais résultent aussi d'une situation de crise provoquée par la construction de barrages hydro-électriques ainsi que par la mise à l'écart de la politique traditionnelle en matière autochtone. La nouvelle approche gouvernementale, et ce qu'elle a permis, rend désormais possible, et même souhaitable pour les gouvernements, la constitution de sociétés autochtones distinctes. Reste donc à savoir si ce transfert de pouvoir politique et administratif satisfera le peuple cri ou, au contraire, contribuera à mettre en place une nouvelle forme de dépendance et de domination. Bien qu'il n'existe pas de réponse catégorique à cette question, ou encore que la réponse soit étroitement liée à l'approche théorique que l'on adopte, il m'apparaît que l'auteur a négligé totalement cette problématique dans son histoire moderne des Cris.

À la suite de la comparaison entre la société crie de 1971 et celle de 1981, le lecteur est amené à voir le «modèle cri» comme celui qui devrait être généralisé. Au Canada, tous les groupes autochtones revendiquent et obtiennent des pouvoirs accrus et l'analyse de Richard Salisbury n'aide pas le lecteur à se situer par rapport à ceux qui rejettent le «modèle cri». Par exemple, le résultat d'un récent référendum chez les Inuit, qui sont aussi signataires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, indique une insatisfaction quant au type de structure administrative et quant au niveau de pouvoir politique. La position des dissidents à cette Convention de 1975 a obtenu la majorité des appuis lors de ce référendum. Il me semble que l'auteur n'a pas vraiment cherché si une dissidence semblable existait chez les Cris ou encore s'il existe des probabilités qu'elle se développe dans un avenir rapproché.